

Oral langue CRFPA : anglais juridique ou discussion

Par **sonia1**, le **27/01/2007** à **19:18**

Bonjour,

Je pense avoir fait le tour, et je n'ai pas trouvé de topics concernant ce sujet.
Entre les conversations à bâtons rompus et mes lectures, je n'ai pas de réponses fiables.
Alors, peut-être que ceux qui ont passé les épreuves du pré-CAPA pourront nous préciser si l'épreuve de langue est plutôt une discussion à partir d'un texte portant sur des thèmes de libertés fondamentales, d'anglais juridique (donc plus technique) ou de conversations (maîtrise de la langue).

Merci à vous de partager votre expérience
et bon courage à tous ceux pour qui le grand challenge a lieu cette année !

Sonia

Par **Talion**, le **01/02/2007** à **17:30**

Cela peut être n'importe quoi. Renseigne toi auprès de ton IEJ et des redoublants 

Par **sonia1**, le **03/02/2007** à **18:22**

Merci à toi, mais je ne désespère pas d'avoir un retour des lauréats de l'année 2006 sur Nancy 

Par **jeeecy**, le **04/02/2007** à **12:11**

alors à Nancy il ne s'agit pas d'anglais juridique mais d'anglais de tous les jours

je ne sais plus si tu dois commenter une image ou un article, mais cela n'a rien d'anglais juridique 

Par **sonia1**, le **05/02/2007** à **09:22**

Merci énormément de ta réponse.

:lol:

Tu n'imagines pas à quel point, me voilà soulager et d'autres avec moi Image not found or type unknown

Mon niveau peut donc encore être amélioré. A coeur vaillant....., dit-on !

Par **jeeecy**, le **05/02/2007** à **15:13**

de rien

la prof d'anglais est celle du DJCE notamment

elle est très sympathique, ce ne sera pas l'anglais qui fera chuter ta moyenne dès lors que tu

parles normalement Image not found or type unknown